

Questions orales

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, cette question a déjà été posée au comité en présence du député par un autre député du même parti de l'opposition. Nous y avons déjà répondu. J'ignore à quoi le député veut en venir. Nous avons dit qu'il n'y avait pas de conflit d'intérêts dans ce cas.

M. Whiteway: Je pose cette question de nouveau à la Chambre parce qu'on n'y a pas répondu de façon satisfaisante au comité. Ne s'agit-il pas d'un conflit d'intérêts évident? Le ministre reviendrait-il sur sa décision d'autoriser son sous-ministre à prendre un congé de quatre mois avant de retourner à son poste de sous-ministre et de président de la SCHL?

M. l'Orateur: A l'ordre. En toute déférence, il s'agit exactement de la même question à laquelle on vient de répondre.

M. Clark: On n'y a pas répondu!

* * *

L'INDUSTRIE**LES NÉGOCIATIONS CONCERNANT L'ACHAT D'UN CHANTIER NAVAL À HALIFAX**

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de la cession des chantiers navals de Halifax à l'un des groupes qui en négocient l'achat, car il commence à y avoir urgence. Le ministre peut-il nous faire connaître l'état de ces négociations et nous dire le nom du groupe avec lequel ses services négocient? Y a-t-il plus qu'un groupe en cause?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je ne vois vraiment pas en quoi les commentaires que je pourrais faire en ce moment pourraient aider à l'aboutissement des négociations. Je serai heureux de m'entretenir de ce sujet en particulier avec le député, mais je préfère ne pas intervenir pour l'instant dans les négociations.

M. Forrestall: Je comprends le sens de cette observation, sans en tirer de conclusions. Le ministre est-il en situation de dire à la Chambre ce que pense le ministère de la construction du bassin flottant «Panmax» destiné à augmenter la capacité de réparation de la côte est?

M. Horner: Nous procédons en ce moment à un examen général des cales sèches de la côte est et il n'a pas encore été pris de décision en ce qui concerne une aide particulière pour la réalisation de cales sèches à Halifax.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES URBAINES**ON DEMANDE UN RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION D'UNE USINE D'ÉPURATION DANS L'OUTAOUAIS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires

[M. Whiteway.]

urbaines. Le ministre est-il en mesure d'informer les députés à la Chambre des derniers développements relatifs à la construction, dans le cadre de l'accord entre le gouvernement canadien et la province de Québec, de l'usine d'épuration dans l'Outaouais québécois? Cette usine doit se construire dans l'ancienne municipalité de Templeton.

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai envoyé hier une lettre au ministre provincial, M. Léonard, confirmant l'acceptation du gouvernement canadien, l'acceptation de principe des points contenus dans la proposition d'ensemble décrite par la lettre du ministre Léonard. J'ose espérer que les travaux de construction de cette usine d'épuration pourront commencer le plus tôt possible. Ainsi donc, j'ai dit au ministre Léonard que nos représentants au comité technique étaient mandatés pour apporter les divers changements à cet accord-cadre afin d'aller de l'avant le plus tôt possible avec la construction de l'usine d'épuration.

* * *

LE REVENU NATIONAL**LA LÉGALITÉ DE L'USAGE PAR LA GENDARMERIE ROYALE DE DOSSIERS DE L'IMPÔT**

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, à titre de ministre suppléant du Revenu national.

[Traduction]

Elles font suite aux questions posées par le chef de l'opposition et par moi-même à divers ministres vendredi. Je demande au ministre si elle connaît l'existence d'une lettre écrite par un de ses prédécesseurs à Revenu Canada, dans laquelle ce ministre exprimait des doutes quant à la légalité d'un certain accord intervenu entre le sous-ministre et le solliciteur général et le sous-ministre de Revenu Canada (Taxation) pour ouvrir au Bureau des enquêtes criminelles de la GRC l'accès aux dossiers de l'impôt sur le revenu?

Est-elle d'accord sur le fond de cette lettre, ou si elle se range à l'avis exprimé à la Chambre l'an dernier par l'ex-ministre du Revenu national, suivant lequel tous les gestes posés par le ministère du Revenu national dans le cadre de cet accord étaient légitimes?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas en mémoire les termes exacts du mandat de la Commission royale d'enquête McDonald, mais il me semble que la question que l'honorable député me pose en tant que ministre remplaçant le ministre du Revenu national à la Chambre en ce moment touche exactement à ce que font les commissaires. Je n'ai donc rien à ajouter. J'ai lu le compte rendu des questions à la Chambre vendredi, et le leader du gouvernement a très bien répondu.